



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 2, Tome 2, Mars 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrjilbp.world/IndexingCertificate.aspx?iid=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

- 54. A Postmodern Gaze at Cultural Practices in Ngugi's The Black Hermit**
Yélian Constant AGUESSY, Panaewazibiou DADJA-TIOU &
N'kpé Pascal N'TCHA..... 845-867
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.54>

Espagnol

- 55. Beneficios de los huertos escolares para los educandos con discapacidad intelectual en Cuba**
Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS, Sonia ALVAREZ PINEDA &
Ahmadou MAÏGA..... 868-883
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.55>

Lettres Modernes

- 56. Professeur Sê-Thou et les putschistes : panorama sur les coups d'État africains**
Yaoua Bio ADJOUANI..... 884-894
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.56>
- 57. Analyse sémantico-syntaxique du logo de la SN Citec**
Issouf BEREMWIDOUYOU..... 895-911
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.57>
- 58. Le soi dans l'œuvre d'Aimé-Noël NGWA-NGUEMA**
Clément MOUPOUMBOU..... 912-923
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.58>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 59. Publicité des marques automobiles en Côte d'Ivoire sur Facebook en période de rentrée scolaire 2024-2025**
Ouliaoouli Francine Christelle SANNE TIA..... 924-940
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.59>
- 60. Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso**
Koudtanga Christine OUÉDRAOGO..... 941-951
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60>
- 61. Tribulations identitaires et marketing social en Côte d'Ivoire : vers une politique linguistique pluraliste**
Koffi Angelin KONAN & Tano Kouakou Frédéric MORIFIE..... 952-965
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.61>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 62. Dynamique de l'occupation du sol de 1990 à 2020 dans le département de Keur Massar (Dakar, Sénégal)**
René Ndimag DIOUF, Daouda Bécaye NDIAYE, Honoré DACOSTA & Ansoumana BODIAN..... 966-979
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.62>
- 63. Histoire de l'adoption des noms baoulé-assabou par les Sénoufo-tagbana (première moitié du XVIIIe siècle-1899)**
Yalamoussa COULIBALY & Wayarga COULIBALY 980-995
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.63>
- 64. Aphrodite dans l'espace culturel de la Cyrénaïque pendant l'Antiquité**
Bara GUËYE & Sana BALDÉ..... 996-1012
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.64>
- 65. Les cantines scolaires ivoiriennes à l'ère des programmes intégrés de pérennisation de 1998 à nos jours**
Méa Innocent BROU 1013-1028
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.65>
- 66. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny et Péléforo Gbon-Coulibaly, de 1944 à 1962**
Sidjè Françoise Edwige DJIGBE & Nibonténé Olivier SORO..... 1029-1040
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.66>
- 67. La situation financière des planteurs en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale de 1880 à 1960**
DJE Yao Lopez 1041-1054
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.67>
- 68. La dissolution de la SODEFEL et le déclin de la filière maraichère à Ferkessédougou : dynamiques et ruptures (1991-2002)**
Dégnimani YEO & Jean-Jacques SERI..... 1055-1068
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.68>
- 69. Rumeurs et sermons au bas moyen âge : l'exemple des sermons de 1405 à la cour royale en France**
Kouassy Adoum Elie Sam-Francis N'da..... 1069-1084
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.69>

Géographie

- 70. Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)**
Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Guy Matthieu Ettien AFFORO, One Enoc GUEDE, Dadja Zénobe ETTIEN & Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS..... 1085-1102
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70>

- 71. Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo**
 Adama Dembélé, Mamadi Djiré, Boubacar Ousmane TOURE & Harouna Bagayoko 1103-1118
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71>
- 72. Eaux usées domestiques et risques sanitaires au quartier Madou Sawa dans la ville de Soubré (Sud-ouest Côte d’Ivoire)**
 DRISSA Traoré 1119-1136
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.72>
- 73. Transport fluviomaritime à Ziguinchor (Sénégal) : un levier de désenclavement et de développement socioéconomique**
 Abdourahmane Mbade SENE & Adama FAYE..... 1137-1156
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.73>
- 74. Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires au quartier Marcoussis à Ouagadougou (Burkina Faso)**
 Rihanata NANA, Mariam Myriam ZONGO DAMA & Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ..... 1157-1172
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.74>
- 75. Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d’Ivoire)**
 Monhmon Adjaratou KONÉ, Kra Serge Vincent KOUADIO, N’Taho Élisabeth Juana GRIS & Anoh Blaise KACOU..... 1173-1186
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75>
- 76. Impacts socioéconomiques et environnementaux de la construction autoroutière Anani-Port-Bouet à Moossou, Grand-Bassam (Côte d’Ivoire)**
 KOFFI Edoukou, YOHOU Kouteme Flore Elvire épouse ASSALE & MOUSSA Diakité..... 1187-1205
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.76>
- 77. Transmission intergénérationnelle de l’entrepreneuriat dans le secteur informel au Burkina Faso**
 Moussa Bougma & Tebkietta Alexandra Tapsoba..... 1206-1221
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.77>
- 78. Problématique de la migration et des phénomènes de radicalisation et d’extrémisme violent**
 Yacinthe Vidéou AGBADJAGAN & Yvette ONIBON DOUBOGAN..... 1222-1243
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.78>
- 79. Etude de la concentration du monoxyde de carbone et du dioxyde d’azote au niveau de la commune de Diass à partir des données du satellite sentinel-5 precursor**
 Saliou Mbacké FAYE & Mamadou FAYE..... 1244-1254
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.79>

Philosophie

- 80. Les répercussions sociales de la révolution médicale chez Claude Bernard**
TRA BI IRIÉ BERTRAND..... 1255-1268
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.80>
- 81. De l'écophilosophie à l'écocitoyenneté : ceinture verte et développement communautaire**
Bassa Jean-Marie KOMENAN..... 1269-1287
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.81>
- 82. Leadership africain et développement durable**
Berté YAYA..... 1288-1306
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.82>
- 83. Éducation à la citoyenneté et cohésion sociale**
Boureima SANA..... 1307-1320
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.83>
- 84. Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique**
Kouassi Hermann SIALLOU..... 1321-1341
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84>
- 85. Penser et Panser la crise de l'emploi avec Joseph Ki-Zerbo**
Yéo Tamagadènin Sarah..... 1342-1354
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.85>
- 86. Santé connectée et problématique de la confidentialité des données de santé en Afrique**
Zoukou Sabine SEKIA & Kouadio Victorien EKPO..... 1355-1368
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.86>

Anthropologie et sociologie

- 87. Pratiques thérapeutiques et Perception sociale des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) en milieu rural : cas de la localité de Kamidja (Centre Ouest Ivoirien)**
Modeste Konan Bah GNAMIEN..... 1369-1380
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.87>
- 88. Des usages sociaux du corps : le cas du « bizzi » en Côte d'Ivoire**
N'DA Roseline Gbocho 1381-1392
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.88>
- 89. Médias sociaux et stratégies de mobilisation dans la crise politico-sociale à Bamako**
Amidou SOGODOGO & Soumaïla OULALE..... 1393-1409
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.89>
- 90. Mobilités sous contraintes, perceptions sociales et stratégies de réappropriation des espaces déguerpis à Abidjan**
MEITE Youssouf & Sylvestre TCHAN BI..... 1410-1427
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.90>

- 91. Système de communication du centre transtufion sanguine et pratique du don de sang à Bouaké**
Adjoua Rachelle KOUADIO..... 1428-1441
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.91>
- 92. Les enfants de la rue à Lomé (Togo) : Parcours et réalités quotidiennes**
Ablavi Esseyram GOGOLI..... 1442-1457
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.92>
- 93. Les politiques publiques d'autonomisation des paysans de Kovie au Togo à l'épreuve de logiques des acteurs**
Solenko GNENDA 1458-1472
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.93>
- 94. La transformation du maïs comme levier de développement local : un modèle d'autonomisation et d'inclusion sociale des femmes et jeunes dans le département du Plateau au Bénin**
Missimahou Daniel NOUKPOZOUNKOU & Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 1473-1497
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.94>
- 95. Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques**
Paulette Mappi Dzukou..... 1498-1516
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95>
- 96. Croyances sociales et détournement des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bê Gbon Moussa COULIBALY & Claude Koré BALLY..... 1517-1532
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.96>
- 97. Les automobilistes et la Circulation au Cameroun : violence et agression routière**
Placide AKOA OWONA..... 1533-1552
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.97>
- 98. Acteur stratégique et agir stratégique dans des actions décoloniales du M.P.S.R.**
Patoin-Samba Juste Honoré OUÉDRAOGO..... 1553-1571
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.98>
- 99. La famille contemporaine à l'épreuve de la criminalité juvénile à Allada**
SOKOU Donatien..... 1572-1583
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.99>

Science de l'éducation

- 100. Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde**
Sanodji Yonbel Abiathar & Djimrabei Mbaindo **1584-1595**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100>
- 101. Accompagnement psychopédagogique des homosexuels dans les institutions éducatives en République du Bénin**
CHOGOLOU ODOUWO Guillaume Abiodoun **1596-1610**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.101>
- 102. Rapport à la contraception et grossesse en cours de scolarité chez les filles au Collège Moderne de Languibonou (Côte d'Ivoire)**
Amani Maxime YAO..... **1611-1621**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.102>



Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo

Adama Dembélé

Doctorant, Faculté d'Histoire et Géographie (Bamako, Mali)

Email: dembeleadama46@gmail.com ;

Mamadi Djiré

Doctorant, Institut Universitaire de Gestion (IUG) de Bamako (Mali)

Email : mamadidjir1@gmail.com ;

Boubacar Ousmane TOURE

Enseignant-Chercheur, Université DELTA-C, Bamako, Mali,

Email: btoure2021@gmail.com

&

Harouna Bagayoko

Faculté d'Histoire et Géographie (Bamako, Mali),

Email : harounaouroun20@yahoo.fr

Date de soumission : 13-01-2025

Date de publication : 31-03-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71>

Résumé

La gestion du foncier est un problème crucial dans les sites d'orpaillage de la commune rurale de Fourou entraînant parfois à des conflits mortels entre autochtone d'un même village et deux villages voisins. Les mécanismes d'accès traditionnel du foncier sont en phase de disparition au profit de l'argent. C'est dans ce contexte que cette étude a été menée pour analyser le facteur foncier de l'exploitation traditionnelle de l'or. La méthodologie adoptée est basée sur l'observation sur le terrain, l'enquête par questionnaire, l'échantillonnage, le questionnaire, son administration et le traitement des données quantitatives. La taille de l'échantillon est de cent vingt (120) personnes réparties entre les sites de Bananso, Sinty, Tabacoroni, Badalabougou, Galamakourou et Finkolo. Les résultats de l'étude a permis de confirmer que le mode d'accès au foncier est indirect avec 75,68 % des enquêtés, tandis que 75,68 % des enquêtés ont payé de l'argent pour accéder au foncier. La quasi-totalité des enquêtés (100 enquêté, soit 90,09 %) font des sacrifices dans les sites et 71,2 %, soit 79 enquêtés font des sacrifices des animaux. Des enquêtés affirment qu'il y a des interdits dans le site (80,18 %), d'autres enquêtés (57,66 %) clarifient qu'ils ne connaissent pas les indices de présence d'or. Pour ce qui est les litiges fonciers, 66,67 % des enquêtés estiment qu'ils ne connaissent pas des litiges fonciers dans les sites.

Mots clés : Carrières, Exploitation, Facteurs, Foncier et Orpaillage



Gold panning and the land factor in the Rural Commune of Fourou, Cercle de Kadiolo

Summary

Land management is a crucial problem in the gold panning sites of the rural commune of Fourou, sometimes leading to fatal conflicts between natives of the same village and two neighboring villages. The traditional mechanisms for access to land are disappearing in favor of money. It is in this context that this study was carried out to analyse the land tenure factor of traditional gold mining. The methodology adopted is based on field observation, questionnaire survey, sampling, questionnaire, administration and processing of quantitative data. The sample size is one hundred and twenty (120) people distributed among the sites of Bananso, Sinty, Tabacoron, Badalabougou, Galamakourou and Finkolo. The results of the study confirmed that the mode of access to land is indirect with 75.68% of respondents, while 75.68% of respondents paid money to access land. Almost all of the respondents (100 respondents, or 90.09%) make sacrifices in the sites and 71.2%, or 79 respondents, make animal sacrifices. Some respondents say that there are prohibitions on the site (80.18%), while other respondents (57.66%) clarify that they do not know the signs of the presence of gold. With regard to land disputes, 66.67% of respondents believe that they are not aware of land disputes in the sites.

Keywords: Quarries, Exploitation, Factors, Land and Gold Panning

Introduction

« L'exploitation prolongée du même placer constitue l'un des éléments de l'éthique de la mine cités par les orpailleurs plus âgés qui ont travaillé dans les années 1970-1980, lorsqu'ils pouvaient exploiter la même mine pendant un an d'affilée. Un deuxième élément de perception du changement est la multiplication des équipes, qui ne serait pas accompagnée de la maîtrise des techniques de creusement. Les orpailleurs plus âgés expliquent la perte progressive des techniques par le fait qu'autrefois les rôles au sein de l'équipe étaient fixes et régis par les orpailleurs les plus expérimentés : « Ceux qui creusaient ne faisaient que creuser » et il en était de même pour le broyage des sédiments. « L'appât du gain » et le « manque d'expérience » incitent les paysans, surtout les jeunes, à se déplacer fréquemment et à abandonner les placers pour s'adonner aux « ruées » » (P. Cristiana, 2007 :2)

« L'impact économique positif du projet est d'une importance considérable, et le revenu généré par l'imposition qui sera versé au gouvernement fournira des ressources pouvant être utilisées pour améliorer significativement l'état des infrastructures dans la région du Katanga. Les avantages économiques pour l'économie locale sont également considérables, étant donné que le projet ne se contentera pas de permettre à plusieurs centaines de Congolais d'en vivre directement, mais permettra également de soutenir les personnes à leur charge. On estime qu'en moyenne, chaque employé soutiendra huit personnes à charge ou membres de la famille. Ceci



devrait permettre une amélioration générale des niveaux de vie dans la zone d'étude et fournir un mode de vie alternatif à l'exploitation artisanale actuelle » (A.Bertrand, 2021 : 29)

« À Tchibarakaten, l'orpaillage est, au contraire, dès l'origine intensif et stable, puisqu'il faut creuser des puits (cf. illustration 3) de plus en plus profonds (30, 50 mètres, voire plus) tout au long du filon puis extraire la roche. Cela nécessite un labeur harassant et des moyens matériels d'extraction d'abord rudimentaires, mais qui se sont nettement perfectionnés par la suite : burins, marteaux-piqueurs, compresseurs, explosifs, outils d'exhaure, de concassage, de broyage et de transformation (centrifugeuse, tamis, sluice ou rampe de lavage), produits de traitement chimique de la roche (cyanure et mercure). Certains outils et la plupart des machines (fonctionnant grâce à des groupes électrogènes) sont loués à l'heure par les orpailleurs. Les techniques d'orpaillage sont donc les mêmes qu'au Liptako et dans la plupart des sites miniers artisanaux d'Afrique de l'Ouest et la mécanisation y semble avancée » (G. Emmanuel Grégoire and Laurent, 2020 : 9)

L'objectif de cet article vise à étudier le facteur foncier de l'exploitation traditionnelle de l'or dans la Commune Rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo, au Mali ». Pour l'atteinte de cet objectif, l'hypothèse évoquée est que : « la production de l'or entraîne des enjeux fonciers se traduisant par le mode d'acquisition, le coût d'acquisition, les interdictions dans les sites ; les indices de présence d'or ; l'utilisation des anciennes carrières et les litiges fonciers ».

1. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de cet article est l'enquête par questionnaire, l'échantillonnage, le questionnaire, son administration et le traitement des données quantitatives. Ce choix se justifie par son aspect quantifiable c'est-à-dire, il permet de connaître l'ampleur ou la fréquence du phénomène.

1.1. Échantillonnage :

L'échantillon empirique typique ou à choix raisonné a été utilisé pour la collecte des données. Ce choix est fait parce qu'il permet à l'enquêteur de s'orienter vers des personnes susceptibles de lui fournir des informations dont il a besoin.

Les enquêtes concernent cent vingt (120) personnes, impliquant toutes les catégories sociales et toutes les nationalités. La taille de l'échantillon des différents sites est choisie en tenant compte de notre population cible. En effet, la population des sites d'orpaillage traditionnel est une population flottante, car les orpailleurs se déplacent en fonction de la découverte d'un filon d'or. Une taille standard d'échantillonnage est choisie en fonction de cette mobilité des



orpailleurs. Ainsi, tous les sites ont vingt (20) enquêtés c'est-à-dire les sites de Bananso, Sinty, Tabacoroni, Badalabougou, Galamakourou et Finkolo.

Après, l'administration des questionnaires, nous avons procédé à la validation de ceux-ci. La comptabilité a permis d'avoir un échantillon de cent onze (111) fiches bien remplies. Les autres neuf (9) fiches partiellement remplies et celles dont les idées sont incohérentes ont été retirées et détruites.

1.2. Enquête par questionnaire

L'échantillon empirique typique est adopté pour la population des sites d'orpaillage traditionnel et celui du milieu environnant pour étudier le facteur foncier de l'exploitation traditionnelle de l'or. Il est utilisé pour des questions ouvertes et fermées afin d'avoir des données quantitatives auprès des enquêtés de toutes les classes d'âge, des niveaux d'instruction et du statut social d'où le choix de cet outil.

1.3. Questionnaire, son administration et traitement des données

Le questionnaire traite l'orpaillage et le facteur foncier. Son administration a consisté dans un premier temps, à nouer le contact avec les autorités administratives et politiques de la commune rurale de Fourou, visées par notre mission, en respectant les us et coutumes et les modes organisationnels des sites concernés et dans un second temps, le choix des enquêtés et l'administration proprement dite.

Les informations recueillies sur le terrain lors des enquêtes sont dépouillées et introduites dans les logiciels tels qu'Excel, Word, SPSS et Mapped-info pour leur épuration, la saisie et la tabulation des différentes données issues de l'entretien quantitatif. Les variables ont été croisées. Excel et SPSS ont permis de faire des tabulations statistiques, la saisie et la réalisation de différentes figures. Elles ont été commentées.

1.4. Présentation de la commune rurale de Fourou et des sites

À l'instar des autres communes du cercle de Kadiolo, la commune rurale de Fourou a été créée par la loi n°96_059 du 04 novembre 1996. Elle est un chef-lieu, d'un ex-arrondissement et est issue du découpage de cet arrondissement.

Le relief de la commune est accidenté, caractérisé par des collines que l'on rencontre sur l'axe de Diou et Fourou, des plaines et des bas-fonds autour des rivières. Il a une altitude moyenne de 350 m à 450 m et est dominé par les plaines et le Plateau.

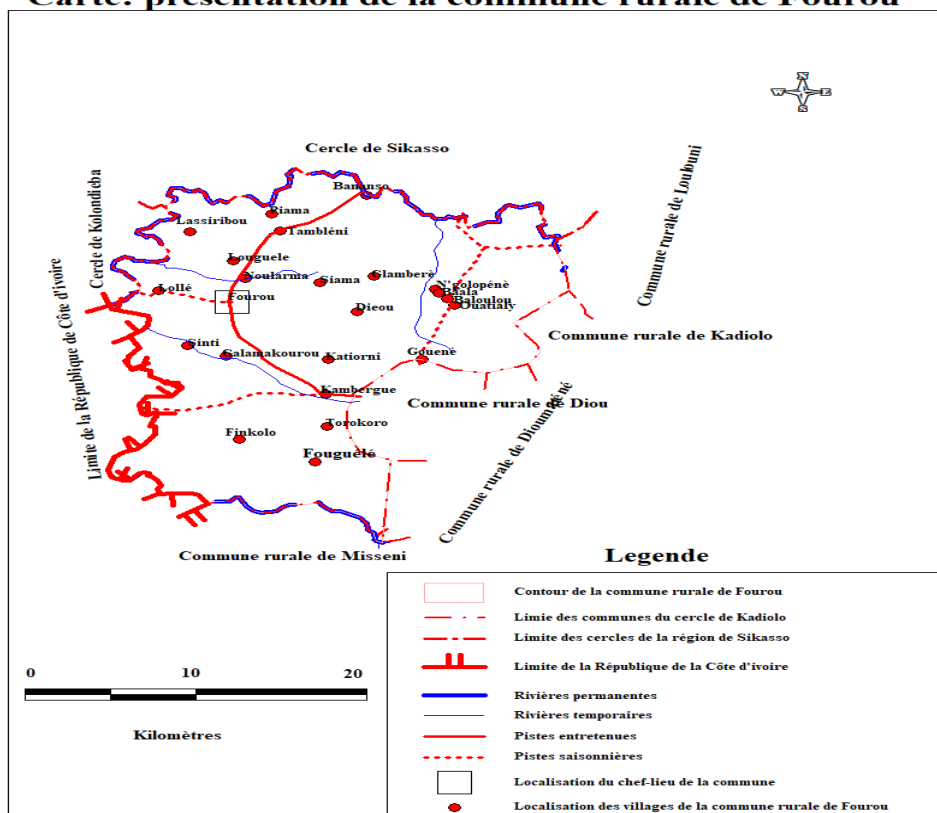
Les sols que nous rencontrons dans la commune sont des sols argileux, sablonneux, gravillonnaires, limoneux, limonés argileux et des sols argilosablonneux (P.D.E.S.C, 2019 : 20) Sur l'année, la température moyenne à Fourou est de 27.6°C et les précipitations sont en moyenne de 841.4mm. La pluviométrie annuelle enregistrée par les services techniques avoisine les 1500 mm de pluies par an (Météo Sikasso, 2020).

En 2020, la commune de Fourou disposait d'une superficie de terre cultivable de 4 027,5 h sur l'ensemble des spéculations (Répertoire du Service de l'Agriculture de Kadiolo, 2021). La végétation est constituée par une savane dans l'ensemble de la commune et des forêts naturelles, une galerie le long des cours d'eau. On y rencontre un important tapis graminée au niveau des plaines alluvionnaires constituant ainsi des pâturages potentiels pour le bétail.

La commune est arrosée par quelques cours d'eau dont les plus importants sont le Bagoué entre la commune de Fourou et la République de la Côte d'Ivoire ; le Banifing qui sert les communes de Tiongui (cercle de Kolondiéba), Fourou (cercle de Kadiolo) et Lobougoula (cercle de Sikasso). Les mares les plus importantes sont : Lollè à 7km de Fourou et Diéou à 12 km au Nord Est. S'agissant de la figure ci-dessous, elle montre la présentation de la commune de Fourou (voir figure 1).

Figure 1: Présentation de la commune rurale de Fourou.

Carte: présentation de la commune rurale de Fourou



Source: MDRI

Auteur: Adama Dembele

Date de réalisation: le 28/07/2023

2. Analyse des résultats

Le facteur foncier est abordé dans cette partie.

2.1. Facteurs fonciers.

Avec le mode d'acquisition foncière, 75,47 % des enquêtés admettent que le mode d'accès est indirect (voir tableau 1).

Tableau 1 : mode d'acquisition foncière

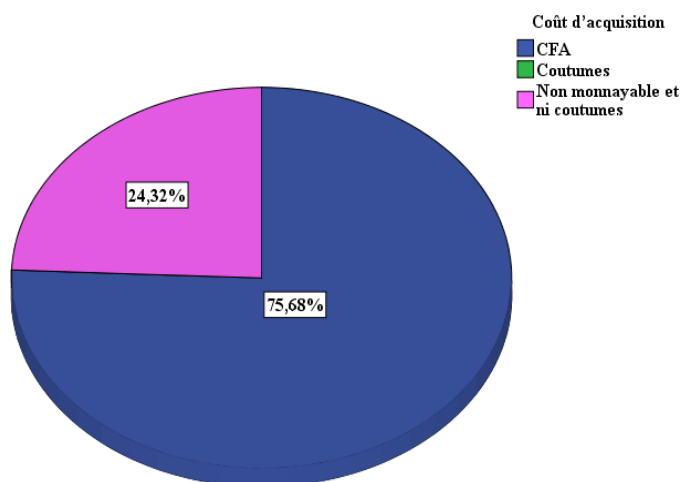
| Mode | Effectifs | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Direct | 27 | 24,3 |
| Indirect | 84 | 75,7 |
| Total | 111 | 100 |

Source : enquête de terrain, 2024.

Cette hypothèse se justifie par le constat que dans près que tous les sites, des autochtones perçoivent des sommes (taxes) aux allochtones pour son installation, chaque nouveau trou et ancien, les sites d'installation des broyeurs et des concasseurs, le droit de promener avec les détecteurs dans la nature, le lavage à la batte et au sluice box etc. Ils sont soumis à ces instructions. Ces instructions sont d'ordre financier.

Touchant au coût d'acquisition du foncier, 75,68 % des enquêtés ont payé de l'argent pour accéder au foncier (voir figure 2).

Figure 2 : coût d'acquisition du foncier



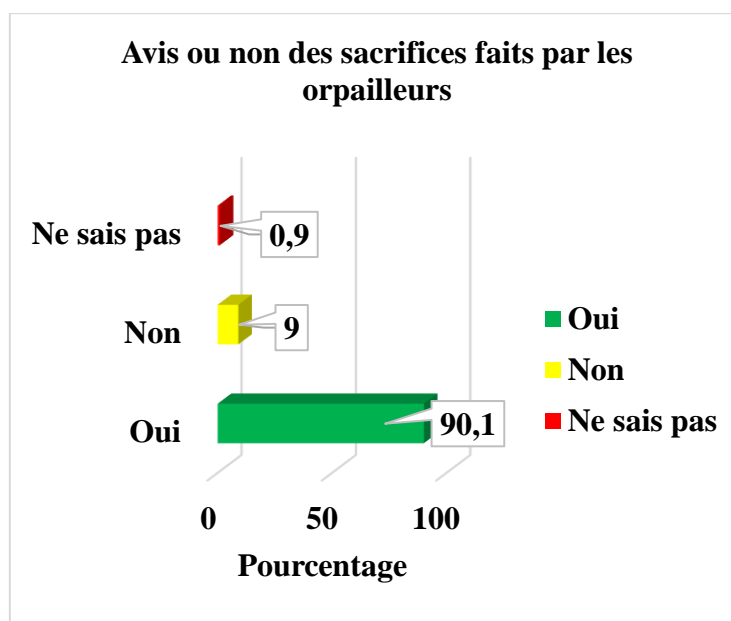
Source : enquête de terrain, 2024.

L'argent a pris, le dessus sur toutes les pratiques ou habitudes traditionnelles des villageois abritant les différents sites d'orpaillage traditionnel dans la commune rurale de Fourou, comme

nous soulignent les données de l'enquête après leurs analyses. Aucun enquêté n'affirme avoir fait des pratiques coutumières pour acquérir du foncier.

Dans tous les sites, ils ont largement affirmé (75,68 % des enquêtés), qu'ils ont payé de l'argent pour creuser un nouveau trou, pour installer leur habitat, pour exploiter les anciennes et nouvelles carrières et pour détecter les métaux dans la nature, pour faire le lavage à la batte et au sluice box etc. Avec la figure 2, 100 enquêté soit 90,09 % font des sacrifices dans les sites (voir figure 2).

Figure 3 : avis ou non des sacrifices faits par les orpailleurs.



Source : enquête de terrain, 2024.

Les sacrifices sont incontournables dans la recherche d'or dans la commune rurale de Fourou. Ils sont le plus souvent énoncés par un géomancien. C'est lui qui détermine le type de sacrifices à faire. C'est pourquoi, au début de chaque campagne, les autochtones des sites font des sacrifices globaux pour que la campagne en cours soit fructueuse pour les orpailleurs, car leurs recettes découlent des revenus des orpailleurs. Ces orpailleurs qui viennent, payent les taxes d'exploitation de nouvelles et anciennes carrières, de détection des métaux dans la nature, etc. Les autochtones et les orpailleurs font tous des sacrifices dans les sites. « Faire des sacrifices, c'est d'élargir sa chance d'avoir de l'or ». Il y a plusieurs types de sacrifices faits par les orpailleurs, parmi ceux-ci, on les sacrifices des animaux (71.2% des enquêtés), les sacrifices des liquides (7.2% des enquêtés), les sacrifices des fruits et céréales (7.2% des enquêtés) et les sacrifices des pièces de monnaie (5,4% des enquêtés).

Les types d'animaux à sacrifier sont les chèvres rouges, les moutons blancs, les poules, les coqs blancs et rouges, les pintades, les vaches, les chiens etc. Quant aux sacrifices des liquides, on retient des sacrifices de l'eau, du lait, des jus de sucrés, etc. Les sacrifices des fruits et céréales sont dominés par le repas de riz, le haricot, la fève, l'arachide, le fonio, les pommes, les mangues, les oranges, les bananes, etc. Les sacrifices des pièces de monnaie sont les pièces de 10, 20, 25,50, jusqu'à 500 francs CFA. On les fait pour améliorer des gains d'or. Chaque sacrifice correspond à une classe d'individu (catégorie d'individu). Les sacrifices des animaux sont faits par la classe des bourgeoisies et moyenne dans les sites d'orpaillage traditionnel. Les autres types de sacrifices (liquides, fruits et céréales et des pièces de monnaie) sont faits par la classe moyenne et des prolétaires. En matière des interdits dans les sites, 80,18 % des enquêtés estiment qu'il y a des interdits (voir tableau 4).

Tableau 2: affirmation ou non sur les interdits dans les sites.

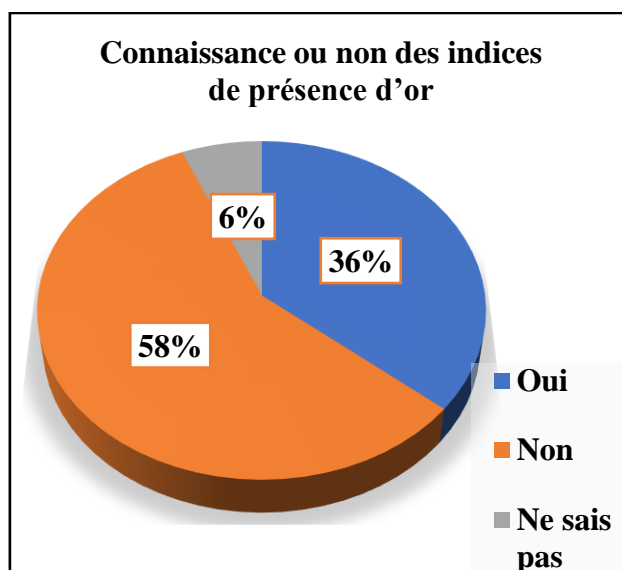
| Interdits | Effectifs | Pourcentage |
|------------------|------------------|--------------------|
| Oui | 89 | 80,2 |
| Non | 13 | 11,7 |
| Ne sais pas | 9 | 8,1 |
| Total | 111 | 100 |

Source : enquête de terrain, 2024.

Ce contexte s'éclaire par des instructions à respecter obligatoirement. Les types d'interdits faits par les orpailleurs sont multiples et variés parmi lesquels le travail pendant les jours de repos et de deuils (45,9% des enquêtés), le croquement et le mangé de la sauce d'arachide et l'oignon, la coupe des grands arbres et le brossage avec le cuire de dents traditionnelles (24,3% des enquêtés) et le vol, l'adultère et les conflits (9,9% des enquêtés). Les jours de repos diffèrent d'un site à l'autre dans les villages de la commune. Ces jours sont entre autres les jours de Kébé, les vendredis, les lundis et les jours de deuil.

Le non-respect de ces interdits fait recourir à des pénalités (amendes) allant de 10 000 à 35 000 francs CFA, au châtement corporel ou même à l'interdiction de celui-ci sur le site par l'autorité traditionnelle compétente. Ces pénalités sont taxées en fonction des délits commis et sont variables Dans le domaine de la connaissance des indices de présence d'or, 57,66 % des enquêtés relatent qu'ils ne connaissent pas les indices de présence d'or (voir figure 3).

Figure 4: connaissance ou non des indices de présence d'or.

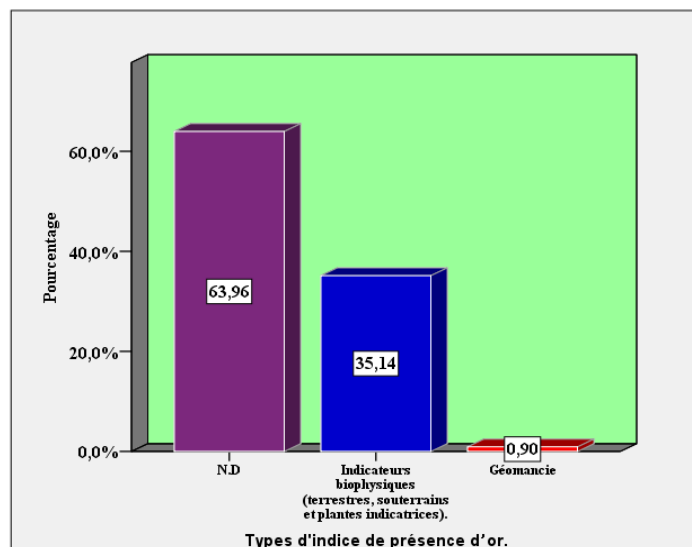


Source : enquête de terrain, 2024.

Cette affirmation de la méconnaissance des indices de présence d'or clarifie que la plupart des enquêtés sont des jeunes inexpérimentés qui ne connaissent pas l'activité d'extraction d'or. Pour la connaissance des indices de présence d'or, il faut non seulement l'exercer pendant une longue durée et se faire assister par les aînés expérimentés.

Avec les types d'indices de présence d'or, 24,32 % des enquêtés martèlent que les indicateurs biophysiques (la présence des plantes indicatrices et les indicateurs terrestres et souterrains) sont les types d'indices de présence d'or qu'ils connaissent dans les sites de la commune (voir figure 4).

Figure 5 : types d'indices de présence d'or



Source : enquête de terrain, 2024.

Cette allocution nous indique un certain nombre d'indicateurs biophysiques. Les indicateurs biologiques qui indiquent la présence de l'or sont les espèces suivantes : le *Detarium microcarpum* (Tabacoumba), le *Daniellia Oliveri* (Sana ou sans), l'*Afromosia Laxiflora* (Kolokolo), le *Parkia Biglobosa*, les lianes et toutes les plantes dont la majeure partie des branches est tournée vers l'Est. La nature, dans laquelle, on rencontre ces espèces est synonyme de la présence d'or. Seuls, les détecteurs des métaux sont capables de fournir ces types d'indicateurs.

Les indicateurs terrestres qui prouvent la présence de l'or sont les termitières noires, les sables fins et brillants sur les lits d'écoulements des eaux. Les indicateurs souterrains sont connus par les enquêtés qui font le fonçage. Ces indicateurs souterrains sont multiples. Ils sont : le sous-sol jaunâtre et chocolaté sous forme colloïdale, les roches moins dures, les roches sans odeur et goûtes, les roches blanches et les roches rouges. À l'endroit de l'utilisation des anciennes carrières, 29,73 % des enquêtés disent qu'ils utilisent d'anciennes carrières (voir tableau 4).

Tableau 3 : utilisation ou non des anciennes carrières.

| Utilisation | Effectifs | Pourcentage |
|-------------|-----------|-------------|
| Oui | 33 | 29,7 |
| Non | 73 | 65,8 |
| Ne sais pas | 5 | 4,5 |
| Total | 111 | 100 |

Source : enquête de terrain, 2024.

La quête effrénée de l'or a toujours été la préoccupation de certains orpailleurs expérimentés n'ayant pas la force de creuser les nouvelles carrières. Ils se livrent à la surexploitation des anciennes carrières dont les ressources sont épuisées ou qui présentent des risques potentiels. Cette surexploitation consiste à égratigner les pieds des anciennes carrières. Parmi, les raisons poussant certains à utiliser les anciennes carrières, on retient l'absence d'attractivité et de mains d'œuvre importante pour l'exploitation des anciennes carrières (23,4% des enquêtés), le risque de morsures des reptiles et de pique des bestioles (18% des enquêtés) et le risque d'éboulement et de noyade (24,3% des enquêtés).

Au sujet des raisons d'inutilisation d'anciennes carrières, 27 enquêtés, soit un taux de 24,3% pense que la raison d'inutilisation des anciennes est le risque d'éboulement et de noyade. Un nombre de 26 enquêtés, soit un taux de 23,4 % pensent au contraire que l'absence d'attractivité des anciennes carrières est la raison fondamentale du refus d'utilisation des anciennes.

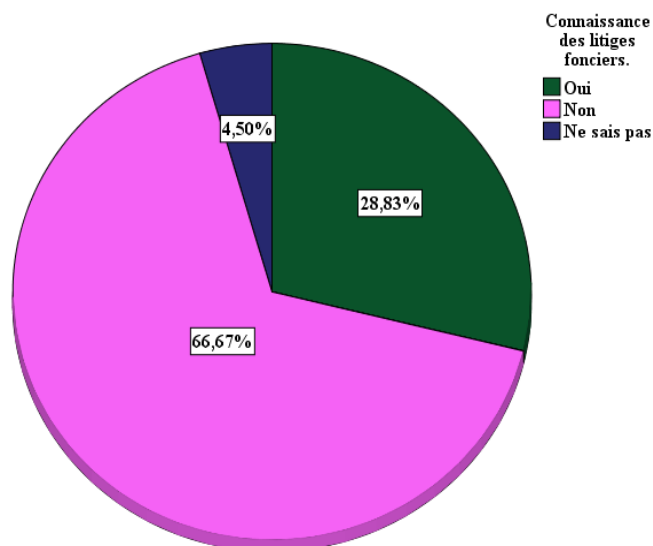
L'idée que les risques d'éboulement et de noyade est la raison d'inutilisation des anciennes carrières se démontre par l'abondance des eaux des nappes phréatiques pendant la saison

pluvieuse, qui remplit certaines carrières. Une fois qu'une carrière épurée, son exploitation conduit des fois au croisement d'une autre carrière bondée d'eau. Celui-ci, sous les coups de marteau ou de sarcloir se cassent noyant ainsi les orpailleurs, qui s'y travaillent. Les cas d'éboulement se motivent d'un côté, par le ramollissement de la marne pendant la saison pluvieuse. Sous l'effet du marteau et de sarcloir, celle-ci chute. L'éboulement est aussi lié à la surexploitation des anciennes carrières.

L'absence d'attractivité des anciennes carrières a été évoquée par certains comme la raison suffisante pour ne pas utiliser les anciennes carrières. Pour ceux-ci les anciennes carrières sont épuisées et qu'il ne sert à rien de perdre son temps à les exploiter. Des enquêtés ont également affirmé que l'âge ne leur permet pas de pratiquer ce travail.

Le risque de morsures des reptiles et de pique des bestioles est lieu lorsque les reptiles à la recherche de leur proie chutent dans les anciennes carrières et lorsqu'ils se développent dans ces trous des bestioles. En matière de la connaissance des litiges fonciers, 66,67 % des enquêtés ont signalé qu'ils ne connaissent pas des litiges fonciers dans les sites de la commune rurale de Fourou (voir figure 5).

Figure 6 : Connaissance ou non des litiges fonciers.



Source : enquête de terrain, 2024.

Cet avis des enquêtés prouve qu'il n'y a pas de problèmes fonciers entre les villages voisins d'un côté et de l'autre entre les villageois eux-mêmes. Il peut aussi s'expliquer, par le fait que ces enquêtés ne connaissent pas bien le terroir ou que les litiges sont gérés clandestinement.

Touchant aux causes des litiges fonciers, 14 enquêtés, soit 12,6 % affirment que le manque de respect des normes et procédures d'exploitation est la cause des litiges fonciers. Une dizaine des enquêtés (10 enquêtés, soit un taux de 9,00 %) estiment également que la cause des litiges fonciers est l'opposition entre autochtone et allochtone (voir tableau 5).

Tableau 4 : causes des litiges fonciers

| Causes | Effectifs | Pourcentage |
|--|-----------|-------------|
| Opposition entre autochtone et allochtone. | 10 | 9 |
| Opposition entre autochtones. | 8 | 7,2 |
| Manque de respect des normes et procédures d'exploitation. | 14 | 12,6 |
| Non déclaré (ND) | 79 | 71,2 |
| Total | 111 | 100 |

Source : enquête de terrain, 2024.

Les litiges fonciers sont courants dans les sites de la commune rurale de Fourou et ses causes sont variantes en fonction des sites. Parmi ces causes nous retiendrons le manque de respect des normes et procédures d'exploitation. Plus d'une dizaine des enquêtés (14 enquêtés soit un taux de 12,6 %) soutient cette hypothèse. Elle s'explique par la sanction des Tomboloma (police traditionnelle) infligée aux malfrats contre l'exploitation anarchique, la perturbation de l'ordre de creuser un trou en cas de découverte d'un filon d'or et le manque d'espace pour placer les matériaux excavés du sous-sol dû au rapprochement des trous.

L'opposition entre autochtone et allochtone a été évoqué par certains comme la cause des litiges fonciers. Cela s'explique par l'exploitation anarchique de l'or, la prise d'une mauvaise décision par les Tomboloma sur l'arrêt d'exploitation d'un site sans demander l'avis des orpailleurs et la défense unilatérale des intérêts personnels des autochtones sur les avoirs d'or d'une portion de terres exploitées.

3. Discussion des résultats

Cette partie porte sur la confrontation des résultats de cette étude et ceux des autres auteurs.

3.1. Facteur foncier.

Avec le mode d'acquisition foncière, 75,47 % des enquêtés admettent que le mode d'accès est indirect.

Le mode d'accès au foncier est conditionné à la fourniture d'une chose, c'est pourquoi l'auteur dit que « le prix de location de la terre pour une exploitation artisanale de l'or est estimé en général à 300 000 FCFA ANYASA-Juin 2019 57 pour un hectare. Ce type de contrat, selon les propriétaires terriens, serait à leur avantage, car tous les investissements sont à la charge du locataire et les bénéfices sont repartis entre les contractants. Le partage se faisant en termes



de pourcentage sur la vente du minerai ou le partage en nombre de sac contenant le minerai (planche n°2) » (K. Hyacinthe Kouamé, 2019 : 56)

Touchant au coût d'acquisition du foncier, 75,68 % des enquêtés ont payé de l'argent pour accéder au foncier.

L'argent est le moyen idéal pour accéder au foncier, c'est pourquoi (D. Dr Goh, 2016 : 26) pense que « le droit d'accès à la terre dans la zone a beaucoup évolué dit-on, et est aujourd'hui compris entre 300 000 et plusieurs millions de francs CFA ; ainsi par exemple, selon les informations fournies par le chef du "chantier" de "petit Abidjan", ce site d'orpillage a été obtenu contre paiement de la somme de 3 000 000 francs CFA ! Cette information, confirmée par le propriétaire du terrain, montre l'importance des gains financiers que la cession d'un lopin de terre à des fins d'orpillage peut procurer à son propriétaire ».

Pour ce qui est les sacrifices faits par les orpailleurs dans les sites, 100 enquêté soit 90,09 % font des sacrifices dans les sites.

Ce résultat confirme le nôtre « qu'encore une fois, c'est le représentant de la société d'achat qui a pris l'initiative d'informer les chefs du village de Gombélédougou de l'événement, et qui a reçu des indications pour les rites à effectuer un sacrifice de deux poulets et deux chèvres. Suite au sacrifice, l'orpilleur a pu être enterré dans le village » (A.Luigi, 2014 : 61).

En matière des interdits dans les sites, 80,18 % des enquêtés estiment qu'il y a des interdits.

La recherche de (A.Kéita, 2017 : 15) abonne dans le même sens, pour lui, « sur le site, les interdits sont principalement le travail durant les journées du lundi et du vendredi, les rapports sexuels, la présence de cordonnier, l'introduction de chien, le travail dans les puits et galeries en cas d'accidents ou de mort dans les galeries, le fait de ramener au village le corps d'un mineur mort dans une galerie. On comprend bien qu'il y a des construits sociaux autour de ces interdits qui peuvent également être fondés sur des considérations pratiques ».

Dans le domaine de la connaissance des indices de présence d'or, 57,66 % des enquêtés relatent qu'ils ne connaissent pas les indices de présence d'or.

Ce résultat s'oppose à celui de (A.Adon Simon, G.Jean-Claud, M.Sangaré, 2016 : 292), il trouve que « la recherche se fait le plus souvent par des observations de la zone par des anciens (orpailleurs expérimentés). Elle consiste à trouver un indicateur attestant de la présence de l'or sur le site. Après la découverte de cet indicateur, un test d'extraction est fait sur une profondeur de 0,5 – 1 m pour avoir une idée de la quantité d'or qui peut être présente. Cette quantité détermine si la zone est exploitable ou non ».

Avec les types d'indices de présence d'or, 24,32 % des enquêtés, nous martèlent que les indicateurs biophysiques (la présence des plantes indicatrices et les indicateurs terrestres et souterrains) sont les types d'indices de présence d'or qu'ils connaissent dans les sites de la commune.

Les études de (E.Sawadogo, 2021 : 113) révèlent le contraire de ce résultat mentionné ci-dessus, pour lui, « la détection ressources par le survol de la zone de prospection a laissé la place de nos jours avec l'utilisation des détecteurs de métaux (photo 3). Instrument de recherche mobile, les orpailleurs parcourent les champs et jachères à la recherche d'or. Il est muni d'un



écouteur. À la détection de métal qui n'est pas forcément de l'or, le détecteur émet un son qui est perceptible dans les écouteurs. Le sol est alors creusé à une profondeur de moins de trois mètres pour rechercher des pépites d'or ».

À l'endroit de l'utilisation des anciennes carrières, 29,73 % des enquêtés disent qu'ils utilisent d'anciennes carrières. (K.Kouadio, 2008 : 37,41) dans son mémoire trouve que le résultat contraire, ainsi il dit que pour l'exploitation souterraine de Bouakako par exemple, la production est vendue sur place au soir même de la production.

En matière de la connaissance des litiges fonciers, 66,67 % des enquêtés ont signalé qu'ils ne connaissent pas des litiges fonciers dans les sites de la commune rurale de Fourou. Les études de (S. Mokam, 2016 : 18) révèlent le contraire « que le secteur minier n'étant pas assez règlementé à Kambélé, de nombreux conflits éclatent entre les différents exploitants. En réalité l'espace appartient à tous les originaires de Kambélé, à part les parcelles exploitées par METALLICON ».

Touchant aux causes des litiges fonciers, 14 enquêtés, soit 12,6 % affirment que le manque de respect des normes et procédures d'exploitation est la cause des litiges fonciers. Une dizaine des enquêtés (10 enquêtés, soit un taux de 9,00 %) estime également que la cause des litiges fonciers est l'opposition entre autochtone et allochtone.

Ce résultat a été confirmé par (K.KOUADIO, 2008 : 37,41), Il conclut que « sur le site d'Assayé où la plantation de cacao d'un particulier est détruite chaque jour, le propriétaire exige une somme de 5 000 Frs CFA par orpailleurs et par semaine. Des contrôles réguliers sont faits par les propriétaires de terre pour s'assurer que toute personne exerçant sur leur terre a payé son ticket. Dans le cas échéant, l'orpailleur est contraint de se mettre en règle sous la menace d'être expulsé du site. Le non-paiement de ces droits d'exploitation entraîne souvent des conflits entre les propriétaires de terre et les orpailleurs. Ces conflits aboutissent souvent à la fermeture momentanée des sites d'exploitation. Le cas du site de Bouakako est différent. Là-bas, les acheteurs d'or se sont regroupés pour acheter le site d'exploitation aux autochtones. Le contrat d'achat monte à 3 Millions de francs CFA en espèce, des chaises en plastique et des bâches, plus des animaux à sacrifier. Dans tous les cas l'enjeu économique est tel que le non-respect des termes du contrat entraîne des conflits ».

Conclusion

S'agissant de ce thème « orpillage et le facteur foncier dans la Commune Rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo au Mali », a permis d'étudier facteur foncier lié à l'exploitation traditionnelle de l'or. Les limites de cette étude sont d'ordre socioéconomique. La méthodologie utilisée est l'observation sur le terrain, l'enquête par questionnaire.

Les résultats de l'étude indiquent clairement que le mode d'accès au foncier est indirect avec affirmation de 75,68 % des enquêtés, tandis que 75,68 % des enquêtés ont payé de l'argent pour accéder au foncier. La quasi-totalité des enquêtés (100 enquêté, soit 90,09 %) font des sacrifices dans les sites et 71,2 % (79 enquêtés) font des sacrifices des animaux. Les enquêtés affirment qu'il y a des interdits dans le site (80,18 %), d'autres enquêtés (57,66 %) clarifient qu'ils ne connaissent pas les indices de présence d'or. Pour ce qui est des litiges fonciers, 66,67 % des enquêtés estiment qu'ils ne connaissent pas des litiges fonciers dans les sites de la commune rurale de Fourou.

La recherche future concernera ses thématiques suivantes : « les caractéristiques de l'habitat des orpailleurs », « les commodités dans l'habitat des orpailleurs » et « la perspective de réhabilitation des sites d'orpaillage ».

Références bibliographiques

AFFESSI Adon Simon, KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude et SANGARE Moussa, 2016, « Impacts sociaux et environnementaux de l'orpaillage sur les populations de la région du Bounkani (Cote D'ivoire) », *European Scientific Journal*, V12, N°26, p.292.

Cellule d'Appui au Développement Local, (2019). *Programme de développement économique, social et culturel (PDESC 2018 – 2022) Commune Rurale de Fourou*, P20

DENIS Dr Goh, 2016, « L'exploitation artisanale de l'or en Côte d'Ivoire: la persistance d'une activité illégale », Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD) Université de Cocody, Éd, *European Scientific Journal*, V12, N°03, p.26.

GAGNOL Emmanuel Grégoire and Laurent, 2020, « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger) ». (EchoGéo, Éd.) *Open Edition Journals.*, p.9.

KEITA Amadou. (Août 2017), « Orpaillage et accès aux ressources naturelles et foncières au Mali », (*D. d. Université du Québec à Montréal (UQAM), Éd.*) N°2017-01, p.15.

KONAN Hyacinthe Kouamé, 2019, « Les enjeux de la cohabitation entre les industries minières Aurifères et orpailleurs clandestins cas du secteur de Tongon au nord de la cote d'ivoire », *L. d. Lomé, Éd.*, N°10, P56.

KOUASSI Nicolas Kouadio, 2008, *Exploitation artisanale de l'or dans le processus de mutation socioéconomique à Hiré (sud Bandama Côte d'Ivoire)*, Mémoire de D.E.A (diplôme d'études approfondies), Université de Bouaké, Sociologie, Bandama (Côte d'Ivoire). P37-41



LUIGI Arnaldi di Balme, CRISTIANO Lanzano, 2014, « Gouverner l'éphémère. Étude sur l'organisation technique et politique de deux sites d'orpaillage (Bantara et Gombélédougou, Burkina Faso) », *L. Citoyennetés, Éd.*, N°37, p.61.

MOKAM S. Aurelie B., TSIKAM M. Cyrille, 2016, « Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, Région de l'Est Cameroun », *C. d. francophone, Éd.*, p.18.

PANELLA Cristiana, 2007, « L'éthique sociale du damansen : Éducation familiale et orpaillage artisanal dans le Basidibé (Wasolon, Mali) », (C. d. Varia, Éd.) *Open Edition Journals*, p.2.

SAWADOGO Edith, DAPOLA Evariste Constant DA., 2021, « Orpaillage et dynamiques des modes d'accès aux ressources naturelles à Kampti », (*L. d. sociétés, Éd.*), p.113.

TAURISSON-MOURET Dominique et ALIENOR Bertrand, 2021, « Exploitation minière dans les colonies et les ex-colonies ou le substrat de l'ineffectivité du droit », (*D. d. Ingénieur de recherche CNRS (UMR 5815, Éd.)*), p.29.